



**ASSISTANCE TECHNIQUE RELATIVE AUX SCIENCES SOCIALES :**

**NOTE D’ORIENTATION**

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ci-dessous, vous trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin pour déposer votre candidature et bénéficier de l’assistance technique. Merci de bien vouloir lire attentivement ces explications, qui vous aideront à remplir le formulaire de candidature. Pour répondre aux questions du formulaire, vous pouvez également vous appuyer sur le modèle disponible [ici](https://www.rcce-collective.net/resource/social-science-assistance-sample-application/).

En quoi consiste l’assistance technique ?

Le Service collectif de la communication sur les risques et de l’engagement communautaire (CREC) travaille en collaboration avec Anthrologica afin de proposer une assistance technique approfondie pour l’utilisation des sciences sociales. Les partenaires nationaux et régionaux qui participent à la lutte contre la COVID-19 et interviennent dans le cadre d’autres crises sanitaires peuvent demander à bénéficier de cette assistance en remplissant le formulaire de candidature disponible [ici](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf90ds_xxyRFTU-yQGDG-ang4n9txXWnksTs5eHkeKMsONTEg/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0).

Les personnes dont la candidature sera retenue auront l’opportunité de :

* Développer leurs compétences ;
* Contribuer à la production, à l’analyse et/ou à l’exploitation de données socio-comportementales au niveau national ; et
* Favoriser l’exploitation de ces données dans le cadre des prises de décision stratégiques.

Cette assistance technique a pour but de renforcer, à l’échelle nationale, la capacité des organisations à utiliser les données des sciences sociales pour satisfaire les besoins des communautés. Elle donnera un nouvel élan aux travaux de recherche en sciences sociales liés à la CREC, notamment concernant l’impact des normes sociales et des croyances traditionnelles sur les demandes de traitement et/ou sur la confiance des populations envers les autorités publiques. L’assistance technique se concentre plus particulièrement sur la recherche opérationnelle : l’objectif est de cibler un problème précis, identifié par l’organisation concernée, puis de travailler ensemble à mettre au point une solution.

Dans la mesure du possible, le Service collectif et Anthrologica collaboreront avec les institutions et les réseaux nationaux et/ou régionaux de sciences sociales, afin de mobiliser des experts locaux.

**Ce que l’assistance technique relative aux sciences sociales ne propose pas :**

**L’assistance technique propose une expertise en sciences sociales visant, sur une courte durée, à traiter un problème spécifique ou à renforcer les capacités d’une organisation à intégrer les données des sciences sociales à la CREC. Son objectif n’est pas d’accompagner les travaux de recherche universitaires ni de se substituer aux professionnels des sciences sociales susceptibles de contribuer à la lutte contre les épidémies. Elle ne vise pas non plus à résoudre les problèmes nécessitant un soutien à plus long terme.**

**L’assistance technique (élaboration des supports de formation, recours aux experts, etc.) est gratuite. Elle n’a pas vocation à financer des travaux de recherche ni des activités opérationnelles. Les coûts liés à l’organisation de formations ou d’ateliers sur place (indemnités journalières, repas, boissons, etc.) ne sont pas couverts.**

**L’assistance technique n’est pas destinée à un organisme unique, mais sera proposée à un ensemble d’acteurs et d’organisations impliqués dans la réponse aux situations de crise.**

Qui peut déposer une candidature et quels sont les critères de sélection des bénéficiaires ?

Nous acceptons les candidatures émanant des catégories d’acteurs et d’organisations suivantes :

* Les partenaires travaillant au sein d’organisations nationales ou régionales (y compris les gouvernements) et impliqués dans la CREC, qui pourraient tirer parti d’un soutien rapide relatif aux sciences sociales et à leur utilisation au service des communautés.
* Les groupes de travail, les groupes de coordination et les piliers de la CREC à l’échelle nationale, infranationale ou régionale. Il peut notamment s’agir d’un groupe de travail sur la communication avec les communautés, la redevabilité envers les populations affectées, l’engagement communautaire et la redevabilité et/ou la communication, l’engagement communautaire et la redevabilité. Le groupe concerné doit faire partie d’une plateforme de coordination *déjà existante*.
* Un groupe composé d’acteurs nationaux (par exemple, des organisations de la société civile) ou internationaux impliqués dans la réponse aux situations de crise, dont le travail implique une collaboration étroite avec les communautés touchées.

Une attention particulière sera accordée aux candidatures émanant d’acteurs nationaux, notamment les organisations de la société civile, les ministères de la santé ou tout autre ministère concerné par ces enjeux. Nous acceptons les candidatures issues de toutes les régions du monde. L’assistance technique est disponible dans les langues suivantes : **anglais, français, arabe** et **espagnol**.Afin qu’elle profite au plus grand nombre, l’assistance technique ne sera accordée qu’à des acteurs et organisations impliqués dans la réponse aux situations de crise et inscrits dans un mécanisme d’intervention plus vaste. Autrement dit, les organisations candidates ne doivent pas travailler de manière isolée, mais participer activement à des mécanismes de coordination des interventions tels que les groupes de travail et/ou les groupes techniques.

Que se passe-t-il après le dépôt des candidatures ?

Nous vérifierons l’éligibilité des demandes d’assistance technique. La sélection des partenaires bénéficiaires de l’assistance technique dépendra de la solidité de leur candidature. Après examen des candidatures, les bénéficiaires sélectionnés recevront un courrier électronique pour déterminer la nature de l’aide requise et se mettre d’accord sur l’approche à adopter. Nous travaillerons ensuite à l’élaboration commune d’un cahier des charges et fixerons ensemble les étapes et le calendrier de l’assistance.

Les candidatures sont-elles soumises à une date limite de dépôt ?

Oui. Un premier cycle de candidatures est ouvert jusqu’au **10 mai 2020**. Selon le nombre de candidatures reçues et sous réserve de capacités suffisantes, d’autres cycles pourront être ouverts par la suite.

Combien de temps durera l’assistance ?

La durée de l’assistance varie selon la nature du soutien demandé. Les ateliers, par exemple, peuvent durer entre une demi-journée et trois jours.

Le Service collectif couvre-t-il d’autres frais que ceux directement liés à l’assistance ?

Non, le Service collectif n’a pas vocation à financer des travaux de recherche ni des activités opérationnelles. Il fournit une assistance technique gratuite et prend notamment en charge le recours aux experts et l’élaboration des supports de formation. Les coûts liés à l’organisation de formations ou d’ateliers sur place ne sont pas couverts.

À qui s’adresser en cas de question concernant le processus de candidature ?

Pour en savoir plus sur le processus de candidature ou les éléments à fournir, veuillez écrire à l’adresse [gingerjohnson@unicef.org](mailto:gingerjohnson@unicef.org) ou contacter le Service collectif depuis son [site Internet](https://www.rcce-collective.net/new-user-question/).

NOTICE EXPLICATIVE QUESTION PAR QUESTION

Q1 : Veuillez indiquer votre nom.

Le nom renseigné doit correspondre à la personne responsable de la candidature, qui servira ensuite de personne référente pour déterminer la nature de l’assistance technique et procéder aux démarches administratives préalables à son déploiement. Cette personne devra participer à chaque étape de la planification et de la mise en œuvre de l’assistance.

Q2. Veuillez indiquer l’organisation pour laquelle vous travaillez et le poste que vous occupez.

L’organisation et le poste renseignés doivent correspondre à la situation de la personne responsable de la candidature.

Q3. Veuillez indiquer votre adresse électronique.

L’adresse électronique renseignée doit être celle de la personne responsable de la candidature.

Q4. Veuillez indiquer dans quel pays ou dans quelle région l’assistance technique sera dispensée.

Renseignez le pays où l’assistance doit être déployée.

Q5. Dans quel(s) domaine(s) thématique(s) avez-vous besoin d’assistance ?

Cette question propose plusieurs options qui correspondent aux différents types d’assistance que vous pouvez solliciter. L’aide que nous proposons porte sur l’ensemble des activités de développement de la formation et de renforcement des capacités. Elle peut également prendre la forme de conseils relatifs à la collecte, à l’analyse et à l’exploitation des données socio-comportementales liées à la CREC dans le cadre d’une crise de santé publique. Vous pouvez sélectionner les domaines thématiques de votre choix. Les exemples associés à chaque thème sont donnés à titre indicatif. La question 8 vous invitera ensuite à préciser vos besoins.

1. **Priorités de recherche**

À travers ce thème, nous aidons les acteurs impliqués dans la réponse aux situations de crise à identifier leurs lacunes en matière de connaissances ainsi que les sujets de recherche qui pourraient être utiles à la mise en œuvre de leurs programmes d’urgence. Cela consiste par exemple à :

* S’assurer que les informations nécessaires ne sont pas déjà disponibles, évaluer l’utilité d’entreprendre des travaux de recherche et, le cas échéant, se demander quels sujets de recherche permettraient de combler les lacunes existantes en matière de connaissances ;
* Définir des priorités de recherche sur un sujet donné et établir un processus pour mener à bien les travaux de recherche correspondants.

1. **Protocoles de recherche**

À travers ce thème, nous pouvons vous aider à mettre au point et/ou à évaluer vos protocoles de recherche (à tous les stades d’avancement, de l’élaboration à la planification de l’analyse). Cette assistance peut notamment vous accompagner dans la conception et l’adaptation d’outils, de processus et de directives pour la collecte de données socio-comportementales, en s’appuyant notamment sur des méthodes de recherche qualitatives et/ou mixtes. Cela consiste par exemple à :

* Mettre au point des modèles de collecte de données qualitatives ou quantitatives adaptés au contexte local ;
* Adapter les banques de questions et les outils de collecte des données existants au contexte local ;
* Évaluer les projets de protocole de recherche ;
* Prodiguer des conseils techniques pour la mise en œuvre des travaux de recherche.

1. **Analyse et exploitation des données**

À travers ce thème, nous pouvons vous aider à :

* Acquérir des compétences spécifiques pour l’analyse des données socio-comportementales qualitatives ;
* Trouver des moyens de renforcer le flux de données en amont, par exemple entre les niveaux communautaire, infranational et national ;
* Identifier les facteurs susceptibles de freiner ou de favoriser la prise en compte des données socio-comportementales et mettre au point des solutions destinées à renforcer leur utilisation ;
* Aider les partenaires dans la planification d’une approche et d’une méthodologie pour la prise en compte des méta-analyses et des synthèses de données existantes à des fins opérationnelles. Anthrologica peut également accompagner les partenaires dans les étapes clés du processus d’analyse et de rédaction en leur proposant des services de relecture et de conseil. Les analyses s’appuieront sur des ensembles infranationaux, nationaux ou régionaux de données à la fois qualitatives et quantitatives, afin de favoriser la prise en compte des données socio-comportementales dans la prise de décision opérationnelle et stratégique.

1. **Assurance qualité**

À travers ce thème, nous proposons de :

* Prendre en charge l’assurance qualité des produits et des processus de recherche. Pour cela, nous pouvons par exemple examiner les conclusions des études et les rapports de recherche afin de vérifier leur pertinence, leur impact et leur conformité aux normes de qualité en vigueur. Si nécessaire, nous pouvons également fournir des conseils et des recommandations techniques.
* Prodiguer des conseils techniques, notamment pour exploiter les résultats de recherche, en tirer des recommandations concrètes et les communiquer de manière efficace au public visé.

Q6. Veuillez préciser la nature et le contexte de la crise de santé publique pour laquelle vous intervenez.

Veuillez indiquer pour quel type de crise de santé publique vous sollicitez notre soutien. Si aucune des catégories de maladies proposées ne correspond à votre situation, choisissez la mention « autre » et ajoutez une brève explication (par exemple, crise de réfugiés, insécurité alimentaire, etc.).

Q7. Dans quelle(s) phase(s) de la situation d’urgence intervenez-vous ?

Si vos missions concernent à la fois l’intervention, la récupération et/ou la préparation, vous pouvez sélectionner plusieurs réponses.

Q8. Expliquez brièvement le type de soutien dont vous avez besoin.

Comme indiqué plus haut, l’assistance technique peut vous aider dans les domaines suivants : 1) Priorités de recherche ; 2) Protocoles de recherche ; 3) Analyse et exploitation des données ; 4) Assurance qualité.

En fonction du domaine thématique choisi, veuillez préciser de quelle manière nous pouvons vous aider. Pour vous aider, vous pouvez vous appuyer sur le modèle de formulaire de candidature disponible [ici](https://www.rcce-collective.net/resource/social-science-assistance-sample-application/).

Veuillez indiquer également dans cette section quelle forme d’assistance vous envisagez (type d’assistance et modalités de mise en œuvre). Les différents types d’assistance offrent une certaine souplesse et nous aurons l’occasion d’identifier vos besoins avec plus de précision si votre candidature est retenue. Les différents types d’assistance comprennent notamment :

* Les ateliers avec une plateforme ou un groupe national, infranational ou régional travaillant sur des enjeux relatifs à la CREC ;
* Des séances de formation sur mesure destinées à un groupe d’acteurs impliqués dans la réponse aux situations de crise ;
* Une formation destinée au personnel formateur, afin de favoriser l’exploitation des données des sciences sociales au service de la participation communautaire et des activités de communication. Cela peut notamment consister à contribuer à l’élaboration de supports ou de manuels de formation sur l’utilisation des sciences sociales au service de la CREC et/ou à examiner les supports existants ;
* La participation à des réunions ou à des sessions de groupes de travail, par exemple avec les coordonnateurs nationaux et l’ensemble des partenaires impliqués dans la réponse aux situations de crise ;
* Un mentorat à distance pour l’analyse des données, etc. ;
* D’autres types ou formats d’assistance – veuillez préciser votre souhait.

L’assistance technique peut être mise en œuvre en personne ou à distance, en fonction de vos besoins techniques et de l’expertise disponible.

Q9. Veuillez expliquer de manière succincte ce que vous attendez de l’assistance technique et à qui elle profitera.

Il est important que votre réponse tienne compte des effets positifs de l’assistance technique sur les communautés touchées par la crise, même s’il ne s’agit que d’effets indirects. L’assistance technique a pour objectif de placer les communautés au centre des interventions menées face aux crises de santé publique. Nous accorderons donc la priorité aux candidatures capables d’expliquer :

* En quoi notre soutien pourra être utile aux communautés (notamment selon les différentes catégories de population) ; et
* Comment les acteurs impliqués dans la réponse aux situations d’urgence envisagent d’*utiliser* les données des sciences sociales pour répondre aux besoins des communautés.

Q10. et Q11. Votre organisation/institution est-elle intégrée à un groupe de travail régional, national, ou infranational travaillant sur les questions de participation communautaire et les activités de communication ?

L’assistance technique ne pourra bénéficier qu’à des acteurs et organisations dont la candidature témoigne d’une implication dans un mécanisme d’intervention plus vaste ou d’un projet allant dans ce sens. De cette façon, elle pourra profiter au plus grand nombre, plutôt qu’à une seule organisation.

Q12. Votre demande d’assistance technique concerne-t-elle...

Veuillez préciser quels groupes de travail ou organisations bénéficieront de l’assistance.

Q13. et Q14. Veuillez précisez à quelle date vous souhaitez que l’assistance débute et se termine.

L’assistance peut débuter à partir du mois de juin 2022 et devra se terminer avant le mois de septembre 2022. Les candidats qui souhaitent commencer tôt ont plus de chance d’obtenir satisfaction.

Q15. et Q16. Nom, rôle et organisation de la seconde personne référente.

La personne responsable de la candidature doit désigner une seconde personne référente qui l’aidera à prendre en charge les démarches administratives et les aspects techniques de l’assistance. Il n’est pas indispensable que les deux personnes référentes travaillent pour la même organisation.

Q17. L’assistance technique dont vous avez besoin implique-t-elle des coûts spécifiques ?

L’assistance est gratuite. Toutefois, si sa mise en œuvre implique des coûts spécifiques (location d’espaces ou de salles de réunion, indemnités de déplacement et de repas pour les participants extérieurs à l’organisation, etc.), ces frais devront être pris en charge par l’organisation concernée ou par d’autres partenaires.